

BRECH kerstran

La Jacky Botherel

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU CYCLISME



COMITE DE BRETAGNE
CYCLISME

COMITÉ DU MORBIHAN
DE CYCLISME

Championnat du Morbihan de l'Avenir

DIMANCHE

20

JUIN



9H30 : Cadets - Cadettes

13H30 : Minimes G/F

15H30 : Juniors



Organisation UC AURAY

contact@uc-auray.com



ORGANISATION GENERALE

- Organisation générale** - Justine BAUDET (06 50 51 36 43)
- Contrôle technique** - UNION CYCLISTE ALREENNE
contact@uc-auray.com
- Responsable des courses** - Jean Pierre LE FALHER (06 79 46 58 58)
- Référent échelon course** - Charly BAUDET (06 73 50 42 27)
- Responsable des signaleurs** - Michel GRANGER (06 83 41 39 18)

Classement / secrétariat : Marie Laure BISQUAY
Compte-Tour : Alain LE BIDEAU
Arbitres UCA : Marie Odile BELZ et Nathalie BAUDET
Vidéos / finish : Jean Pierre LE FALHER
Sonorisation : Daniel PESSEL
Remise des dossards et plaque de cadre / mise en place protocole : Célia JAFFRE

Animateur : Joël BUREL
Liaisons radios : Hermine Service Course

Représentant du Comité du Morbihan de Cyclisme : Marc LE FORESTIER

Collège des commissaires

Président de jury	Guy AUFFRET (Chauffeur : Patrick LAUTRAM)
Arbitre 1	Anne MASSE (Chauffeur : Charly BAUDET)
Arbitre 2	Joël GUILLO (Chauffeur : Gilles GUENNEUGUES)
Arbitre moto	Raymond NIVOL (Moto : ABEC)
Juge à l'arrivée	Amélie LORIC
Voiture ouvreuse	Julien TOURBAIEWSKI
Ardoisier	Tristan HOUEIX (Moto : ABEC)
Véhicule neutre 1	ACP Baud
Véhicule neutre 2	EC Pluvignoise
Véhicule neutre 3	Véloce Vannetais Cyclisme
Ambulance	Premiers Secours 56
Voiture balai	Joël LANGONNE – Ewan BISQUAY



DEROULEMENT DE LA JOURNEE

MATIN

08h30 : Remise des Dossards CADETS

09h10 : Contrôle Braquets CADETS

09h30 : Départ de l'épreuve CADETS - 5,8 km x 12 tours

Cérémonie protocolaire CADETS à l'issue de l'épreuve

APRES-MIDI

12h30 : Remise des Dossards MINIMES

13h10 : Contrôle Braquets MINIMES

13h30 : Départ de l'épreuve MINIMES - 5,8 km x 6 tours

Cérémonie protocolaire MINIMES à l'issue de l'épreuve

14h30 : Remise des Dossards JUNIORS

15h20 : Appel des concurrents JUNIORS

15h30 : Départ de l'épreuve JUNIORS - 5,8 km x 18 tours

Cérémonie protocolaire JUNIORS à l'issue de l'épreuve



REGLEMENT

Article 1 : Organisation générale

Le Championnat du Morbihan de l'Avenir est organisé et contrôlé par l'Union Cycliste Alréenne. L'épreuve se déroule le dimanche 20 juin 2021 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 2 : Type d'épreuve et participation

Les épreuves sont des épreuves officielles du calendrier régional. Il y aura 3 épreuves : Minimes Garçons / Filles, Cadets / Cadettes et Juniors. Les engagements se font sur internet avant le vendredi 11 juin 2021 à 20h00. Il s'agit d'épreuves supports au Championnat départemental du Morbihan

Article 3 : Radio tour

La liaison radio est assurée par Hermine Service Course. La fréquence utilisée par Radio Course est 157,4875 MHz.

Article 4 : Dossards et plaques de cadre

Les dossards sont à retirer à proximité du podium d'arrivée 1h avant le début de la course. Un seul représentant par équipe doit s'y présenter avant chaque épreuve. Ils ne seront pas remis individuellement à chaque coureur (en raison des conditions sanitaires actuelles). Cette personne doit prévenir en cas d'éventuelles défections. Ils seront restitués par cette même personne après l'arrivée.

Article 5 : Départ

Un contrôle de braquets est prévu 20 minutes avant le départ des catégories Minimes G / F et Cadets / Cadettes (à proximité du podium) ainsi qu'à l'arrivée si nécessaire. Il n'y a pas de départ fictif.

Article 6 : Circuit

Le circuit développe 5,8 km.

- Minimes G / F : 6 tours de 5,8 km soit **34,8 km**
- Cadets / Cadettes : 12 tours de 5,8 km soit **69,6 km**
- Juniors : 18 tours de 5,8 km soit **104,4 km**

Il est fermé à la circulation et ne comporte pas de danger particulier. Attention, il sera néanmoins ouvert lors de la pause méridienne. Les coureurs devront respecter le code de la route à l'entraînement.

Article 7 : Assistance neutre

L'organisation met à disposition un service d'assistance technique assuré par 3 véhicules (1 à l'avant et 2 à l'arrière). Charge aux coureurs de fournir les roues 20 minutes avant le départ. Les véhicules neutres sont prépositionnés aux abords de la ligne d'arrivée.



Article 8 : Ravitaillement

Le ravitaillement se fait selon les règlements de la FFC à partir du 30^{ème} km et jusqu'à 20 km de l'arrivée.

Il est autorisé dans une zone prévue à cet effet qui est située 500 m avant la ligne d'arrivée.

Les coureurs doivent garder leurs déchets dans leurs poches.

Article 9 : Arrivée

La course se déroulant en circuit, l'entraide entre les coureurs de la même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de la course. Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires se réservent le droit de neutraliser les groupes attardés.

Article 10 : Classements et protocoles

Le classement individuel est fait par le juge à l'arrivée, aidé par des arbitres de l'organisation. Il est assisté d'un système de vidéo finish.

Les trois premiers de l'épreuve ainsi que les trois premières féminines devront se présenter dans les 10 minutes suivant l'arrivée au podium protocolaire. Le vainqueur recevra le maillot de Champion(ne) du Morbihan.

Article 11 : Règlement antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans un local prévu à cet effet à Keriuellan en Brec'h à 1 km du podium protocolaire. L'accès au contrôle est fléché.

Article 12 : Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 13 : Lutte contre la pandémie

Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des suiveurs et des bénévoles sur le circuit ainsi que tous les coureurs qui ne sont pas sur leurs vélos.

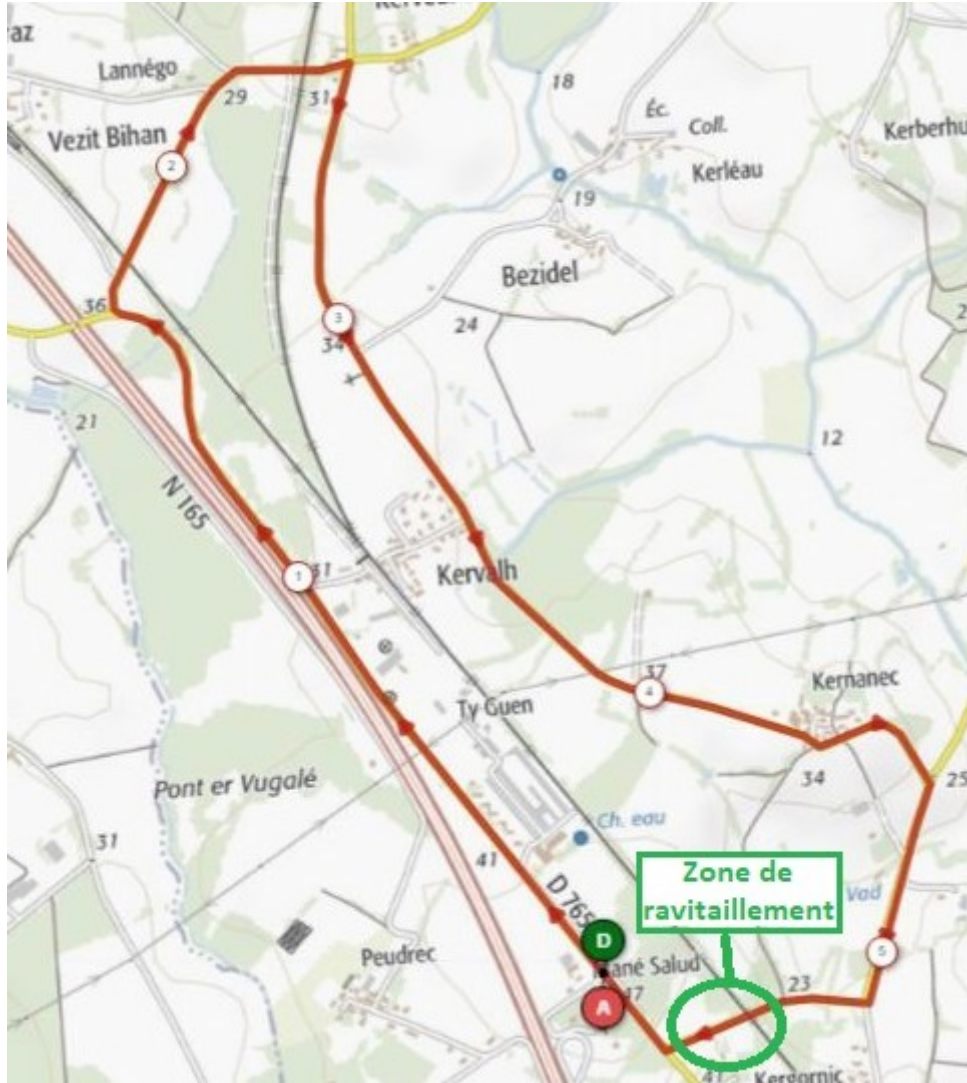
Les personnes qui auraient été en contact avec un malade du COVID-19 sont invitées à rester chez elles.

De manière générale, les règles du gouvernement, en vigueur le jour de l'épreuve, devront être respectées (phase 3 du déconfinement) : sur la voie publique, les regroupements de plus de 10 personnes sont interdits / 1000 personnes sur le site maximum.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un coureur ou un groupe qui ne respecterait pas le présent règlement.



CIRCUIT



PROFIL



400 m à 4,4 %



SITE D'ARRIVEE



HOPITAUX

Centre Hospitalier Bretagne Atlantique

AURAY (LE PRATEL)
2, rue du Pratel, 56 400 AURAY
02 97 29 22 20

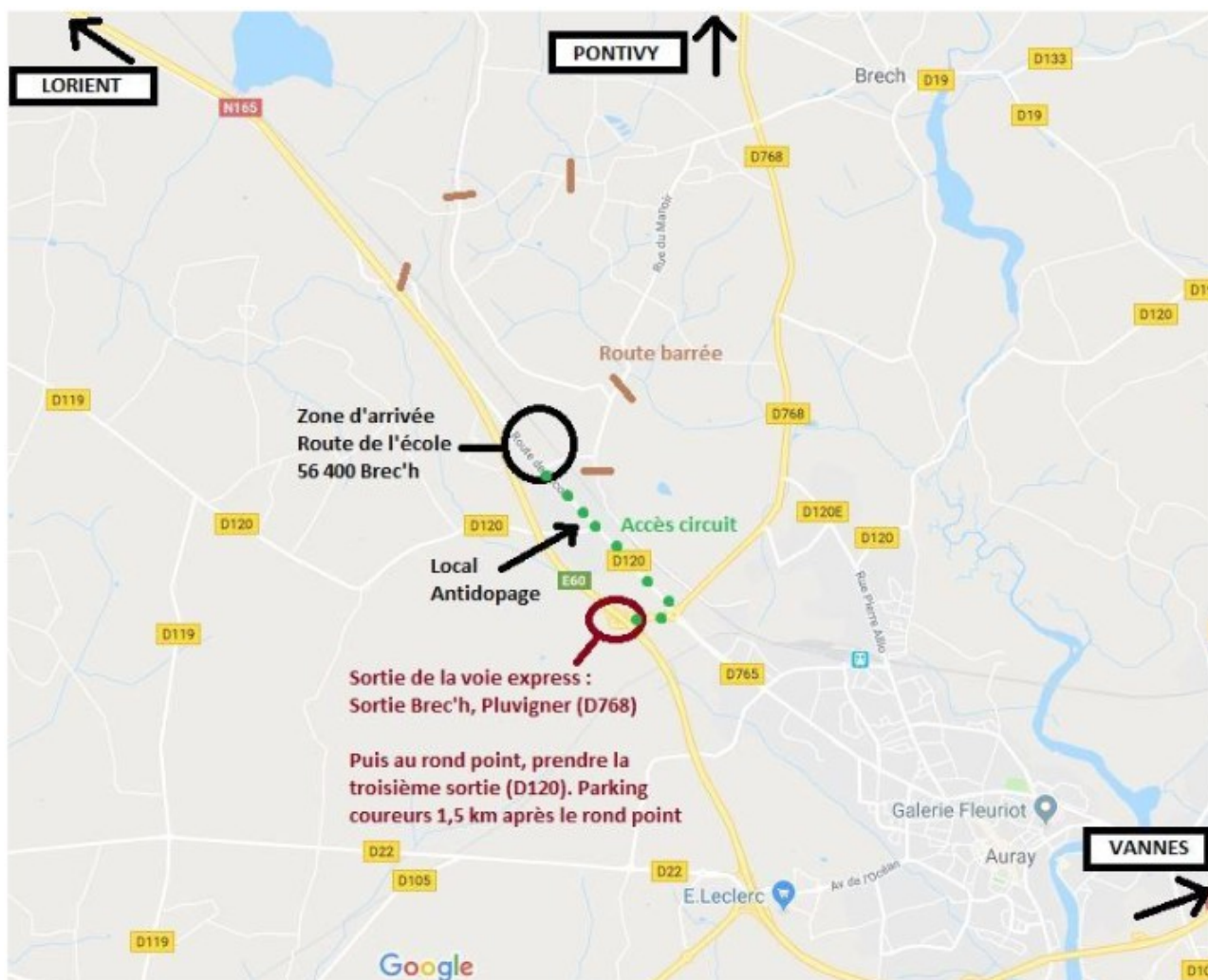
VANNES (CHUBERT)
20, boulevard Général Maurice Guillaudot, 56 000 VANNES
02 97 01 41 41



ACCES CIRCUIT

- **En arrivant de la RN165 (Vannes ou Lorient) : Sortie Brech'h, Pluvigner, Pontivy (D768)**
Puis, 400 m plus loin, au rond-point de Kerezan, prendre la quatrième sortie, direction centre A.F.P.A. (D120)

- **En arrivant de la D768 (Pontivy ou Baud) : Prendre la première sortie au rond-point de Kerezan, direction centre A.F.P.A. (D120)**



Merci à eux !

